

Ce vingt et un^e du mois d'aoust de l'an mille sept
 cent et six est né martin alexandre de remingham
 fils de legitime mariage de charle et de
 marie jenne de necker ses pere et mere de cette
 paroisse demeurant au gondardinne baptisé par la
 sage femme pour le peril de mort en presence du
 pere et autres les ceremonies ont été supplée ce
 vingt et un dudit mois et an que dessus par moy
 soussigné vicaire de la paroisse. les ^{temoins} ont été
 martin deremingham son oncle jeune homme a marier
 aussi demeurant en cette paroisse et
 marie anthoinette bouvart femme a jacques jennequin
 demeurant a st omer paroisse de st sepulchre lesquels
 interogez s'ils savaient ecrire la marine a repondu le
 scavoir et le parain ne scavoit at cependant signé
 ce present avec nous. N Bouy
 marque d'ud. + martin deremingham
 marie antoinet bouvart

le vingt du mois d'aoust de l'an mille sept
 cent et six est né martin alexandre de remenghem
 fils de legitime mariage de charle et de
 marie jenne de necker ses pere et mere de cette
 paroisse demeurant au gondardinne baptisé par la
 sage femme pour le peril de mort en presence du
 pere et autres les ceremonies ont été supplée ce
 vingt et un dudit mois et an que dessus par moy
 soussigné vicaire de la paroisse. les temoins ont etées
 martin deremingham son oncle jeune homme a marier
 aussi demeurant en cette paroisse et
 marie anthoinette bouvart femme a jacques jennequin
 demeurant a st omer paroisse de st sepulchre lesquels
 interogez s'ils savaient ecrire la marine a repondu le
 scavoir et le parain ne scavoit at cependant signé
 ce present avec nous N Bouy

marque de + martin deremingham
 marie antoinet bouvart